



RAPPORT ANNUEL 2014
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2014
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.cite-universitaire@ville.quebec.qc.ca

15 AVRIL 2015

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT	4
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	5
2.1. Description générale d'un conseil de quartier.....	5
2.2. Conseil de quartier de la Cité Universitaire	5
2.3. Membres	6
2.4. Limites du quartier.....	7
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	8
3.1. Assemblées.....	8
4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES DU QUARTIER ...	9
4.1. Sujets discutés en 2014	9
5. DEMANDES D'OPINION.....	11
6. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2015.....	16
7. ÉTATS FINANCIERS	16

1. MOT DU PRÉSIDENT

Au nom des membres du conseil de quartier, du personnel municipal et en mon nom, je remercie les personnes qui ont terminé leur mandat durant l'année 2014, soit messieurs André Bouchard, Étienne Chabot, Bernard Paré et Richard Valcourt.

Le plan d'action du plan directeur du quartier de la Cité Universitaire, élaboré par l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, a été analysé par les membres du conseil d'administration du conseil de quartier, et certaines pistes de solution ont été identifiées pour inspirer les actions du conseil de quartier.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres du conseil d'administration qui ont fourni des efforts et de précieux moments pour représenter les citoyens et les citoyennes de notre quartier. Je souligne l'excellent travail et remercie madame Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Sa collaboration ainsi que son dynamisme ont été très appréciés, ce qui a permis la tenue de réunions pertinentes et efficaces. De plus, je tiens à mentionner l'excellent travail de madame Francine Lafrenière, secrétaire de soutien, pour la rédaction des procès-verbaux de nos rencontres.

De plus, je tiens à remercier messieurs Rémy Normand et Paul Shoiry, conseillers municipaux, pour leur soutien et leur présence à nos diverses rencontres.

Enfin, les citoyens et les citoyennes, selon leurs besoins et leurs disponibilités, sont les bienvenus et ne doivent pas hésiter à venir assister et à participer aux réunions du conseil de quartier; cette instance est là pour vous et à votre service.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Morissette". The signature is written in a cursive, flowing style.

Pierre Morissette, président

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2 Conseil de quartier de la Cité Universitaire

Le conseil de quartier de la Cité Universitaire a été créé à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résidents du quartier. En vertu des règlements municipaux qui régissent la constitution et le fonctionnement des conseils de quartier, une assemblée de constitution suivie d'une période de mise en candidature a eu lieu durant les mois de janvier et février 2006. L'élection des membres du premier conseil d'administration, l'assemblée d'organisation, a eu lieu le 28 février 2006.

Le conseil de quartier se réunit généralement le troisième mercredi de chaque mois, sauf en été, à 19 h, au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin. Le conseil a tenu sa première assemblée ordinaire le 15 mars 2006.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant la section Agenda du bulletin *Ma ville, d'un arrondissement à l'autre* ainsi que le site Internet de la Ville de Québec. D'autres moyens de communication sont utilisés pour prendre contact avec la population, notamment par l'envoi d'avis de porte en porte lors de la tenue de consultations publiques, l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3 Membres

Le conseil de quartier de la Cité Universitaire est normalement composé de huit membres (quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier) élus par la population pour un mandat de deux ans. Trois autres membres peuvent être cooptés.

Composition du conseil de quartier de la Cité Universitaire	
Monsieur Pierre Morissette	Président
Madame Nicole Marcotte	Vice-présidente
Madame Anna Bérubé	Secrétaire
Madame Rita Giguère	Trésorière
Madame Noëlline Saint-Pierre	Administratrice
Monsieur Michel Marcoux	Administrateur
Monsieur Alain Turgeon	Administrateur
Monsieur André Boudreault	Administrateur
Monsieur Gérald L'Italien	Administrateur
Monsieur Éric Barnabé	Administrateur

Sont membres d'office messieurs Rémy Normand, conseiller du district électoral du Plateau, et Paul Shoiry, conseiller du district électoral de Saint-Louis–Sillery, dont les districts électoraux font partie des limites du quartier de la Cité Universitaire. Madame Myrabelle Chicoine, conseillère en consultations publiques, a accompagné le conseil de quartier durant les mois de février et mars, et madame Anne Pelletier a assuré la relève comme conseillère en consultations publiques pour le reste de l'année civile. Ces dernières ont vu à ce que les démarches amorcées par le conseil de quartier lors des séances respectent les normes établies et ont veillé à rapporter les décisions auprès de l'administration municipale. Les conseillers municipaux et la conseillère en consultations publiques n'ont toutefois aucun droit de vote.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 Assemblées

En 2014, le conseil de quartier de la Cité Universitaire a tenu 8 rencontres (l'assemblée générale annuelle et sept assemblées ordinaires). Toutes les assemblées ont eu lieu au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin sauf une au centre communautaire Noël-Brulart. Les rencontres débutent à 19 h.

Assemblées 2014 du conseil de quartier de la Cité-Universitaire	
19 février	18 juin
19 mars	17 septembre
16 avril (assemblée générale annuelle)	15 octobre
21 mai	19 novembre

Une seule assemblée, celle du 19 mars, n'a pas obtenu le quorum. Un procès-verbal résumant le contenu des séances est rédigé par une secrétaire contractuelle engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires des conseillers municipaux, la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

Le conseil de quartier de la Cité Universitaire a toujours siégé et délibéré en public.

4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES DU QUARTIER

L'un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Les périodes de questions allouées en début et en fin de séance ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les renseignements demandés n'étaient pas connus des membres. À plusieurs reprises, les conseillers municipaux sont intervenus pour apporter des ajustements et pour fournir des renseignements complémentaires. Les membres du conseil d'administration ont entendu et ont répondu aux préoccupations du public et certaines ont été directement adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

4.1 Sujets discutés en 2014

Voici une liste non exhaustive des sujets discutés aux séances mensuelles du conseil de quartier :

- Présentation du projet du boisé Woodfield de Sillery par monsieur Jean-Louis Vallée, professeur d'histoire, et commentaires sur ledit projet
- Présentation du Comité logement d'aide aux locataires par madame Cheryl Ann Dagenais
- Demande de madame Morissette (2588, rue de la Vendée) pour une demande de modification de zonage
- Présentation d'un document intitulé « *Ébauche de réflexion sur la densification du secteur Saint-Thomas dans le quartier de la Cité Universitaire* » par madame Rita Giguère
- Informations sur l'aménagement du parc-école Saint-Jean-Baptiste-de La Salle
- Démarche d'harmonisation des limites des conseils de quartier à celles des arrondissements
- Appui d'une pétition s'opposant à la délivrance d'un permis de bar pour un restaurateur de la rue Myrand
- Présentation et suivi du Plan d'action du plan directeur du quartier de la Cité Universitaire
- Présentation du document « *Analyse de l'impact du trafic autoroutier* » par la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale
- Transformation des résidences patrimoniales et densification
- Résidences louant des chambres

- Informations sur les requêtes (plaintes) des citoyens et des citoyennes du quartier acheminées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.
- Suivi sur l'aménagement du centre de glisse Myrand

Ces quelques exemples illustrent la diversité des sujets qui sont soumis au conseil de quartier.

Voici d'autres activités ou initiatives menées par des membres du conseil de quartier :

- Participation à la conférence « *Densifier à l'échelle humaine* »
- Participation de certains membres du conseil de quartier à une enquête sur la motivation et l'implication des gens dans leur milieu (étude menée par 3 étudiants de la maîtrise en affaires publiques de l'Université Laval)
- Constitution d'un groupe de travail sur la densification
- Préparation d'articles pour le Journal de Sainte-Foy
- Organisation d'un forum sur la densification de l'aménagement urbain d'une façon conviviale



Forum sur la densification de l'aménagement urbain d'une façon conviviale

5. DEMANDES D'OPINION

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à donner leur opinion sur cinq (5) projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour les projets suivants :

Projet de Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32022 Ha, R.C.A.3V.Q. 155
Consultation publique Assemblée tenue le 21 mai 2014 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand. 23 citoyens ont assisté à cette assemblée.
Objet de la demande : Permettre l'ajout de l'usage <i>H2 Habitation avec services communautaires</i> pour un maximum de 20 chambres à la grille de spécifications de la zone 32022Ha.
Recommandation du conseil de quartier : À l'unanimité, il est recommandé au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de refuser d'adopter le projet de <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 32022Ha, R.C.A.3V.Q. 155.

Projet de règlement modifiant le Règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32001 IP, R.C.A.3V.Q.156

Consultation publique

Assemblée tenue le 21 mai 2014 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

23 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Permettre l'ajout de l'usage *I1 Industrie de haute technologie* sous la rubrique des usages autorisés à la grille de spécifications de la zone 32001IP.

Recommandation du conseil de quartier :

À la majorité, il est recommandé au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge **d'adopter** le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme* relativement à la zone 32001IP, R.C.A.3V.Q. 156.

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 32006Ha, 32017Mc, 32019Hb et 32724Ha, R.C.A.3V.Q. 158

Consultation publique

Assemblée tenue le 18 juin 2014 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel.

63 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Modifier le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme* relativement aux zones 32006Ha, 32017Mc, 32019Hb et 32724Ha, R.C.A. 3V.Q. 4.

Recommandation du conseil de quartier :

Zone 32017Mc : Il est résolu unanimement de recommander au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge **d'adopter** le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme* relativement à la zone 32017Mc, R.C.A.3V.Q. 4.

Zone 32019Hb : Il est résolu unanimement de recommander au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge **d'adopter** le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme* relativement à la zone 32019Hb, R.C.A.3V.Q. 4.

Zones 32006Ha et 32724Ha : Il est résolu unanimement **de ne pas recommander** au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme* relativement aux zones 32006Ha et 32724Ha, R.C.A.3V.Q. 4, dans sa version actuelle.

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à La Corporation de la Salle Albert-Rousseau pour l'utilisation du lot 4 878 421 du cadastre du Québec, R.C.A.3V.Q. 168 (Enseignes Salle Albert-Rousseau)

Consultation publique

Assemblée tenue le 17 septembre 2014 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

12 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Modifier le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme* afin d'autoriser La Corporation de la salle Albert-Rousseau à installer et à maintenir, pour une période de 100 ans, une enseigne d'identification additionnelle et une enseigne à messages variables sur le bâtiment ayant pour adresse civique le 2410, chemin Sainte-Foy, situé sur le lot numéro 4 878 421 du cadastre du Québec.

Recommandation du conseil de quartier :

Il est résolu **unaniment** de recommander au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge **d'adopter** le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme* relativement à une autorisation personnelle à La Corporation de la Salle Albert-Rousseau pour l'utilisation du lot 4 878 421 du cadastre du Québec, R.C.A.3V.Q. 68, **en ce qui concerne la demande d'installation et de maintien, pour une période de 100 ans, d'une enseigne d'identification additionnelle.**

Il est résolu **à la majorité** de recommander au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge **d'adopter** le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme* relativement à une autorisation personnelle à La Corporation de la Salle Albert-Rousseau pour l'utilisation du lot 4 878 421 du cadastre du Québec, R.C.A.3V.Q. 168, **en ce qui concerne l'autorisation d'installation d'une enseigne à messages variables sur le bâtiment**, tout en amenant le conseil d'arrondissement à réfléchir sur la superficie maximale proposée de 24 mètres carrés.

Projet de modification au Règlement sur l'urbanisme visant la zone 32702Ha.

Consultation publique

Assemblée tenue le 19 novembre 2014 au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, 895, avenue Myrand.

12 citoyens ont assisté à cette assemblée.

Objet de la demande :

Modifier le *Règlement sur l'urbanisme* visant la zone 32702Ha.

Recommandation du conseil de quartier :

Il est résolu **unaniment** de recommander au Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge **d'adopter** le projet de modification au *Règlement sur l'urbanisme* visant la zone 32702Ha.

6. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2015

Les membres du conseil d'administration proposent un sous-comité de travail concernant les enjeux particuliers du territoire couvert par le conseil de quartier et dont, principalement, et notamment, les éléments suivants pourraient être développés :

- a. Limitation de certains types de commerce par secteur de localisation
- b. Promiscuité des nouvelles bâtisses
- c. Terrain vacant? Qui l'occupera? Type de matériaux
- d. Sécurité, abribus, éclairage, bancs, poubelles, déneigement et autres
- e. Maisons de chambres
- f. Densification douce, îlots de chaleur, stationnement

7. ÉTATS FINANCIERS

En 2014, 855 \$ ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier. Ceci inclut le secrétariat et les frais bancaires.

L'actif représenté par l'encaisse est de 1 358 \$ au 31 décembre 2014.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2014

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1 358</u>	<u>1 120</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeur	0	0
Actif net	<u>1 358</u>	<u>1 120</u>
Total du passif et de l'actif net	<u><u>1 358</u></u>	<u><u>1 120</u></u>

Au nom du conseil de quartier de la Cité-Universitaire :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	1 000	1 200
Remboursement frais de caisse	93	91
Produits de l'exercice 2014	<u>1 093</u>	<u>1 291</u>
Charges		
Fonctionnement	773	895
Projets (Conférence <i>Vivre en ville</i>)	82	0
	<u>855</u>	<u>895</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	238	396
Actif net non affecté exercice terminé le 31 décembre 2014	1 120	724
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>1 358</u>	<u>1 120</u>